

06.64.81.88.70

Pièces à réunir pour établir Votre déclaration de revenus 2024



Pièces d'identité et situation familiale

- Pièce d'identité (CNI ou passeport)
- Livret de famille (en cas de mariage, PACS, naissance ou séparation)
- Jugement de divorce ou de séparation (si applicable)
- Relevé d'identité bancaire (RIB) à jour



Revenus d'activité (salarié ou assimilé)

- Bulletins de salaire de 2024
- Attestation annuelle de revenus (fourni par l'employeur)
- Indemnités journalières de la CPAM (maladie, maternité, accident du travail...)
- Revenus des dirigeants de société (si concerné)



Revenus de remplacement

- Pensions de retraite (relevé annuel des caisses de retraite)
- Allocations chômage (attestation Pôle Emploi)
- Pensions alimentaires perçues ou versées (avec justificatifs)



Revenus fonciers

- Relevés de loyers encaissés (locations vides)
- Charges déductibles (travaux, assurance, intérêts d'emprunt, taxe foncière...)
- Bilan de gestion pour les SCI (si applicable)



Revenus locatifs meublés (LMNP ou LMP)

- Liasse fiscale BIC (si déclarés au réel)
- Relevé des loyers perçus
- Liste des amortissements (si au régime réel)
- Déclarations 2031 (si concerné)



Revenus financiers

- Relevés d'intérêts perçus (livrets, comptes à terme)
- Revenus de capitaux mobiliers (dividendes, coupons obligataires...)
- Relevés d'opérations boursières (plus-values ou moins-values)
- Relevé IFU (Imprimé Fiscal Unique fourni par votre banque)



Autres revenus

- Bénéfices industriels et commerciaux (BIC)
- Bénéfices non commerciaux (BNC)
- Revenus agricoles (BA)
- Revenus étrangers (avec justificatifs, y compris retenues à la source)



Déductions et crédits d'impôts

- Reçus de dons à des associations (cerfa 11580*04)
- Frais de garde d'enfants (attestation de l'assistante maternelle ou de la crèche)
- Frais de scolarité d'enfants
- Attestations d'aides à domicile (SAP)
- Attestations fiscales liées à l'investissement locatif (Pinel, Denormandie, etc.)
- Intérêts d'emprunt (PTZ, achat locatif ancien)
- Dépenses de travaux éligibles au crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)



Spécifique déclaration en ligne

- Numéro fiscal et mot de passe pour accès à votre espace personnel sur impots.gouv.fr
- Relevé des acomptes versés en 2024 (notamment pour les indépendants)
- Vérification du prélèvement à la source (taux personnalisé ou non)

CHAQUE PRESTATION OUVRE DROIT A **50% DE CREDIT D'IMPOTS**

DANS LE CADRE DU SERVICE A LA PERSONNE (SAP)

M. ALAIN WEISROCK

11 Bas de Raumont, 88520 BAN DE LAVELINE

Exploitation personnelle, enregistrée sous le n° SIREN 935 168 755
auprès du tribunal de commerce d'EPINAL

Tél : **06.64.81.88.70** - Email : alain@conseil-patrimoine-weisrock.fr